



Paris, le 16 février 2017

NOTE AUX REDACTIONS

Déplacement de Jean-Jacques URVOAS, garde des sceaux, ministre de la justice, à Limoges (87) vendredi 17 février 2017

Le garde des Sceaux se rend à Limoges vendredi pour inaugurer la Cité Judiciaire qui regroupe désormais plusieurs juridictions : le tribunal de grande instance (TGI), le tribunal d'instance et le greffe du tribunal de commerce. Il visitera les bâtiments et échangera avec les personnels des différents services.

Puis le ministre de la justice visitera la maison d'arrêt de Limoges pour y rencontrer les personnels de l'administration pénitentiaire.

Programme prévisionnel

Cité judiciaire, 23 place Winston Churchill

- 10h25 Présentation par l'architecte du projet immobilier, visite de la cité judiciaire et échanges avec les personnels en présence des chefs de cours et de juridiction (*groupe presse restreint*)
- 11h15 Allocutions de M. Benoît GIRAUD, président du TGI de Limoges, M. Gilbert EMERY, procureur de la République puis M. Jean-Jacques URVOAS, garde des sceaux, ministre de la justice.
- 11h45 Dévoilement de la plaque inaugurale dans la salle des pas perdus
- 12h00 Duplex pour le JT 12/13 LIMOUSIN de France 3 Nouvelle-Aquitaine
- 12h10 Point presse micros tendus sur le Parvis de la cité judiciaire

Maison d'arrêt, 17 bis Place Winston Churchill (*groupe presse restreint*)

- 14h30 Présentation de l'établissement par le chef d'établissement, échange avec le greffe, visite des quartiers hommes et femmes, échanges avec les personnels et avec quelques détenus.
- 16h05 Remise de 3 médailles d'honneur de l'administration pénitentiaire
- 16h35 – 17h20 Echanges avec les organisations syndicales (Hors presse)

Pour la visite de la maison d'arrêt :

Chaque journaliste doit être muni de sa carte d'identité et de sa carte de presse et se présenter à l'accueil de la maison d'arrêt au plus tard à 14h00.

L'anonymat des détenus doit être respecté pour toutes publications, diffusions visuelles et web.

Accréditations obligatoires auprès de la Préfecture de la Haute-vienne :
pref-communication@haute-vienne.gouv.fr